

Le Conseil municipal, convoqué le 1^{er} février 2017, s'est réuni le **9 février 2017** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Françoise JORAT, M. Jean-Bernard BAUSSANT (arrivé à 20h27), Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Catherine FOUGERE, Mme Isabelle TESSIER, M. Bertrand GEFRIAUD (arrivé à 20h29), Mme Hélène BRICAUD, M. Olivier GENESTE, Mme Sandra VAILLANT, M. Nicolas BESNIER, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h25), Mme Catherine DUCHESNE, M. Jean-Marc FRANÇOIS, M. Nicolas ROBIN, Mme Marie-Lyse DUBOURG, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

Absents excusés : Mme Catherine GUIHEUX, Mme Nathalie PONTREAU, Mme Angélique PAILLUSSON, Mme Isabelle GERARD-JAVEL, M. Gilles CALO.

Mme Catherine GUIHEUX a donné pouvoir à M. Jacques PRIOUX
Mme Nathalie PONTREAU a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT JUST
Mme Angélique PAILLUSSON a donné pouvoir à M. Christian ORHAN
Mme Isabelle GERARD-JAVEL a donné pouvoir à Mme Brigitte BOURSEAU
M. Gilles CALO a donné pouvoir à Mme Emmanuelle MEIGNEN

☒ Mme Catherine FOUGERE a été élue secrétaire de séance

DECISIONS

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 janvier 2017: Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

Débat d'orientation budgétaire 2017 : Le conseil municipal adopte le débat d'orientations budgétaires 2017 sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé à la délibération. Rapport consultable sur le site www.nozay.fr et affiché en mairie.

ADMINISTRATION GENERALE

Avenant n°3 à la convention d'instruction du droit des sols CCEG / Commune : Le conseil municipal accepte l'avenant portant modification des coefficients de pondération servant de base au calcul du coût d'instruction par acte. Unanimité.

MARCHES PUBLICS / ACHATS / TRAVAUX

Remplacement copieur de l'école élémentaire : Le contrat avec la société Burolike pour la location d'un copieur à l'école élémentaire (entretien ABG) est accepté à l'unanimité.

Coût du loyer mensuel : 134.40 € HT (contre 146.14 € HT précédemment)

Coût de maintenance à la page : 0.0040 € pour un volume mensuel de 15 000 copies.

Avenant au marché de contrôle de solidité des équipements sportifs : Le Conseil municipal valide l'avenant au marché avec Bureau Véritas, modifiant les périodicités de contrôle des buts et autres équipements sportifs, conformément au décret n°2016-481 du 18 avril 2016. Unanimité.

Salle polyvalente : marché de travaux lot 7 : Le lot n°7- menuiseries bois, parquet est attribué à l'unanimité à la SAS DUPRE, pour un montant de 90 483.14 € HT. Le lot n°4 reste en cours de consultation.

Décisions du Maire prises par délégation entre le 6 janvier 2017 et le 1^{er} février 2017 :

Marchés compris entre 4 000 € et 30 000 € : NEANT

Prochain Conseil municipal : jeudi 9 mars 2017

Affiché le 13 février 2017

Le Maire,
Jean-Claude PROVOST